



Déclaration UNSA Education

CDEN – 03/09/2019

Madame Le Préfet,
Monsieur Le Directeur Académique,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

CDEN de rentrée, CDEN de nouvelle année, CDEN que nous espérons porteur d'espoir. Lors de sa conférence de presse de rentrée, notre ministre BLANQUER, semblait vouloir pacifier les échanges avec la profession, rassurer, voire même promettre. Nous avons vite compris que devant les caméras du 20h00, la langue de bois reprenait vite le dessus promettant 300€ d'augmentation par an ! Wahou... dit ainsi, beaucoup de français se disent que nous avons bien de la chance. Mais cela fait tout juste 25€ brut par mois. Vu ainsi, c'est moins glamour comme augmentation. Et c'est une moyenne, car certains n'auront rien. Et quand on creuse un peu, on se rend compte que cette augmentation n'est pas de son fait puisqu'elle correspond à la suite de la mise en œuvre du protocole PPCR signée en 2016 avec la mandature précédente. Belle façon de lancer les hostilités Monsieur le Ministre et de faire encore du Buzz sur le dos des enseignants ; il ferait meilleur temps de défendre l'école et ses enseignants aux yeux d'une société qui nous respecte trop peu. Il ferait meilleur temps de donner des signes positifs pour ne voir s'échoir le moral déjà bien bas d'une profession qui ne fait ni envie par le métier, ni envie par le salaire ! Et pour cause : depuis 2000, le Smic a augmenté de plus de 50 % alors que le salaire d'un enseignant a augmenté de 18 %. La reconnaissance financière de l'engagement des professionnels de l'éducation est indispensable.

Mais bien d'autres sujets inquiètent :

- La réforme de la fonction publique et la disparition des CAP qui doit être substitué par une RH de proximité ; nous attendons de voir...
- La réforme des retraites qui s'engage bien mal pour les enseignants... On nous promet... nous craignons encore être les dindons de la farce.
- L'éducation prioritaire : le projet en gestation de révision de la carte de l'éducation prioritaire doit viser la réduction des inégalités scolaires liées au milieu d'origine. Cela passe par des moyens spécifiques, la formation des équipes éducatives et un engagement résolu pour promouvoir la mixité scolaire dans les territoires les plus ségrégués.
- L'offre éducative en milieu rural : l'école fait partie des premières préoccupations des habitants de ces territoires. Les craintes exprimées sont liées à une démographie scolaire souvent fragile. Pour apaiser les craintes, le président de la République a récemment déclaré qu'aucune école ne serait fermée en zone rurale sans l'accord du maire jusqu'en 2022. Or, la question d'une offre éducative de qualité en milieu rural ne se résume pas à la présence, ou pas, d'une école. Cette problématique est globale et doit concerner tous les degrés d'enseignement jusqu'au supérieur, en englobant des questions pédagogiques, structurelles, éducatives et budgétaires.
- L'école maternelle : les moyens seront-ils à la hauteur des enjeux ? La loi pour une école de la confiance a été promulguée le 26 juillet 2019. Parmi ses mesures phares, on retrouve l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. En parallèle, le président a annoncé le dédoublement des classes de grande section dans les écoles d'éducation prioritaire pour la rentrée 2020 ; leur effectif devant être limité à 24 élèves par classe sur le

reste du territoire. L'importance de l'école maternelle semble évidente pour le ministre de l'Éducation Nationale. Sa particularité est également rappelée dans la circulaire de rentrée 2019 qui la définit comme « l'école de l'épanouissement et du langage ». Mais cela suffit-il à reconnaître la spécificité de l'école maternelle, ou s'agit-il de ne s'attacher qu'à la préparation du « lire, écrire, compter » sans véritablement rechercher l'épanouissement des élèves pourtant prôné ?

- Les évaluations nationales : ces évaluations nationales de début CP, mi-CP et début CE1 en français et mathématiques sont reconduites. Quelques modifications seront apportées pour alléger le dispositif (séquences plus courtes, cahier unique) et faciliter la saisie des réponses. Mais sur le fond, rien ne change. Alors que certains exercices sont clairement inappropriés (seuil de réussite fixé à 3 bonnes réponses sur 19), ils seront pourtant maintenus dans l'évaluation. De plus, seulement 18 % des enseignants indiquent que ces évaluations leur ont permis de déceler des difficultés qu'ils n'avaient pas déjà repérées. Ces évaluations n'ont donc qu'une faible utilité, sont partiellement chronophages, et leur saisie est une charge conséquente de travail supplémentaire. Les enseignants sont des professionnels, pour le SE-Unsa il est indispensable que leurs avis soient entendus. Ces évaluations ne doivent pas avoir pour unique but de justifier des choix politiques, mais bien être des outils au service des élèves et des enseignants. Le ministère doit également reconnaître la charge de travail supplémentaire sous la forme d'un temps dégagé ou d'une indemnité spécifique.

Le climat scolaire, l'école inclusive, la formation initiale et continue, l'éducation à l'environnement et la prise de conscience indispensable que la société doit avoir sur ce sujet, le développement durable, la direction d'école... Que de sujets qui préoccupent les enseignants, qui minent le quotidien de l'école et pour lesquels notre ministre doit apporter des réponses en engageant un vrai dialogue avec les partenaires et l'école et les organisations syndicales. Nous ne voulons plus de réponse à l'emporte-pièce !

Le SE-Unsa défend une école durable ; Le SE-Unsa attend toujours du ministre qu'il construise avec les personnels une école ouverte et durable au cœur et au service d'une société plus juste, une école au climat apaisé et serein, dans laquelle chacun, élèves comme personnels, trouve son épanouissement.

Pour les enseignants de l'Unsa, il faut :

- Inscrire la politique éducative sur le long terme pour une école inclusive et émancipatrice, exigeante et bienveillante.
- Faire confiance aux équipes sur le terrain en leur donnant les moyens de mettre en œuvre des projets pédagogiques au service de la réussite de tous leurs élèves.
- Intensifier les politiques de réduction des inégalités au sein de notre école en soutenant les dynamiques de l'éducation prioritaire, en renforçant les incitations à la mixité sociale et scolaire, en prenant en compte cet objectif dans l'évaluation des politiques menées nationalement comme localement.
- Soutenir un modèle d'école ouverte et solidaire en donnant les moyens nécessaires à une école inclusive de qualité et en favorisant les partenariats avec les acteurs locaux et les associations complémentaires de l'école.
- Valoriser le métier et reconnaître l'exigence de l'exercice en écoutant et respectant les attentes et les besoins des personnels, experts de leur profession, aussi bien en termes de moyens, de formation et de conditions de travail.

